GDS Bretagne
L'action sanitaire ensemble

le Kiosk

le magazine d'information de GDS Bretagne

Le dossier p. 7-9

L'eau en élevage laitier : conception de circuit et distribution

n°13
SEPT. 2016

En pratique

Le nettoyage de l'installation de traite

p. 12

Portrait

Béatrice Briand « L'engagement : un projet de vie »

p. 15

édito

4 idées

Le 14 juin dernier s'est déroulée notre Assemblée Générale, clôturant ainsi la première année d'activité pleine depuis la fusion des quatre structures bretonnes. Franc succès, puisque nous avons accueilli **178 participants dont 97 % d'éleveurs délégués locaux !**

Après avoir évoqué la situation financière saine de notre association, le rapport d'activité a dressé un bilan synthétique et équilibré pour l'ensemble de nos sections d'élevage. Enfin, le rapport d'orientation a permis de mettre en évidence 4 idées majeures :

• 2015 aura été pour tous les élus et collaborateurs de GDS Bretagne **la 1ère année complète d'activité, très dense.**

• Les changements engagés en interne et les mouvements du monde qui nous entoure démontrent que **la fusion a été une décision opportune,** et que nous l'avons **prise au bon moment.**

• D'ores et déjà, pour nos adhérents, **les bénéfices se font sentir :** organisation simplifiée, cartes de services redessinée, nouveaux services, nouvelles aides…

Bien-sûr nous devons continuer à nous mobiliser pour être toujours plus efficaces. La table-ronde sur le thème **« Le réseau, un outil pour mieux gérer les besoins de demain ? »** a par exemple permis de mettre en exergue **des pistes de réflexion intéressantes pour** valoriser ce réseau d'élus locaux.

• Enfin **notre dimension régionale nous laisse déjà entrevoir des perspectives d'avenir renforcées et nouvelles.**

C'est donc très confiant et toujours optimiste que je vous invite à nous rejoindre au SPACE, où nous aurons le plaisir de vous accueillir, d'échanger et de partager un moment de convivialité.

À bientôt,

Jean-François TREGUER,
Président de GDS Bretagne

sommaire

CÔTÉ GDS p/ 3 - 5

Témoignage du réseau sentinelles • Réunions annuelles des adhérents 2016-2017 • Formation à la mise en place du plan de biosécurité • Congrès international sur la paratuberculose • Tout sur les boiteries sur Agranet • Les programmes sanitaires européens • Assemblée Générale GDS Bretagne • Terralies

ENTRE NOUS p/ 6

• L'alliance GDS-GTV Bretagne : des ambitions fortes

À VOTRE SERVICE p/ 6

• La caisse complémentaire

LE DOSSIER p/ 7 - 9

• **L'eau en élevage laitier : conception de circuit et distribution**

RENDEZ-VOUS p/ 10

BON PLAN p/ 10

• Le sondage œsophagien du veau

REGARD SUR… p/ 11

• Yvon Le Caro : l'agriculture sur son territoire

EN PRATIQUE p/ 12 - 13

Le nettoyage de l'installation de traite • Un nouvel appui technique : L'action « GPS » Gestion de la Période Sèche • Bien-être des bovins et transport à l'abattoir • Plan de surveillance et certification des bovins : bilan de l'année 2015 en BVD • IBR : renforcement national des mesures !

C'EST LA SAISON p/ 14

• Conseils de saison

PORTRAIT p/ 15

• Béatrice Briand, l'engagement : un projet de vie

GDS Bretagne
L'action sanitaire ensemble

13 rue du Sabot - BP 28
22 440 Ploufragan
tél. 02 96 01 37 00
fax 02 96 01 37 95
www.gds-bretagne.fr

Directeur de la publication : Jean-François Tréguer - **Directeur de la rédaction :** Patrick Le Provost - **Rédacteur en chef :** Marie-Hélène Garrec - **Coordination de la rédaction :** Johann Guermonprez - **Comité de rédaction :** Émilie Gillot, Johann Guermonprez, Rémi Mer, Sandie Coz - **Ont participé à ce numéro :** Thomas Aubineau, Alban Barbé, Éric Borius, Laurent Cloastre, Émilie Gillot, Thierry Le Falher, Gillot, Johann Guermonprez, Alain Joly, Daniel Le Clainche, Ivanne Leperlier, Félix Mahé, Loïc Maurin, Rémi Mer, Laurence Mocquet, Gaëlle Pichard, Sophie Thomas. - **Conception et réalisation :** À l'encre Bleue - **Crédits photographiques :** GDS Bretagne, Émilie Gillot, Johann Guermonprez, Daniel Le Clainche, Loïc Maurin, Rémi Mer, Fotolia, Michel Jamoneau - **Impression :** Imprimerie Solidaire - **Routage :** SOTIAF - **Dépôt ISSN :** 2264-6353

communication

Brest 2016

GDS Bretagne, en tant que partenaire de la manifestation, était bien visible sur place.

C'est logiquement autour du pôle « animaux » que notre logo s'est affiché : auprès des veauxpour évoquer sur un panneau d'information les soins dont ils font l'objet mais également sur des drapeaux pour faire le lien entre le maintien des troupeaux en bonne santé et la qualité des produits qui en sont issus.

Johann Guermonprez
Responsable Communication

section Caprine-Ovins Lait

La rencontre sanitaire

Les éleveurs caprins et les partenaires de la filière caprine se sont retrouvés le mardi 24 mai 2016 à la station expérimentale de Mauron (56).

La rencontre a été l'occasion de réaliser le bilan de l'activité 2015 et de faire un point sur les travaux engagés : prévention des mycotoxines, maîtrise de la paratuberculose, élevage des chevreaux et abreuvement des chèvres.

L'intervention de Félix Mahé, référent technique « Qualité de l'eau » a permis de faire un tour d'horizon sur les questions concernant ce sujet. Des ateliers de démonstration ont ainsi été organisés sur les outils de dosage du taux de chlore dans l'eau et sur l'estimation de la qualité du colostrum.

Daniel Le Clainche
Référent technique section caprine-ovins lait

réseau

Réunions annuelles des adhérents 2016-2017

Les réunions annuelles des adhérents auront lieu entre le 12 décembre 2016 et le 15 février 2017.

La journée sera organisée en 2 temps : le matin actualités sanitaires et techniques sous forme de vidéo ; suivis l'après-midi d'une visite à l'initiative du choix de chaque zone. Ce choix sera finalisé à l'occasion des comités de zone de l'automne.

Venez nombreux pour ce rendez-vous annuel d'information et d'échanges ! Retrouvez prochainement les dates de réunion sur notre site **www.gds-bretagne.fr** et sur notre compte **Facebook.**

Émilie Gillot
Animatrice réseau - antenne Quimper

rencontre

Retrouvez-nous au SPACE !

Du 13 au 16 septembre prochain, venez nous interroger sur nos actions, nos nouveautés ou partager un moment de convivialité, sur notre stand dans le Hall 1, au cœur des animaux !

Un jeu-concours permettra à nos adhérents de tenter de gagner un séjour « Escapade gourmande » pour 2 personnes. Venez saisir votre chance et soutenir les éleveurs bretons qui participent au concours d'animaux.

Des animaux en bonne santé, qui sont la marque d'une situation sanitaire régionale d'exception !

Johann Guermonprez
Responsable communication

réseau sentinelles

Plan collectif de lutte contre le varroa 2015-2016.

Actif depuis mars 2016, le réseau "sentinelles" d'apiculteurs bretons a été créé pour effectuer des comptages de varroas et permettre d'estimer le niveau d'infestation afin d'adopter au bon moment la conduite à tenir. Michel Resibois, apiculteur à Plouzané (29), a participé à ce réseau. Nous avons recueilli son témoignage après les 3 premiers comptages (mars-mai-juin).

Le comptage a été effectué sur un rucher de 5 colonies. Auparavant, le rucher avait été traité avec un médicament anti-varroas agréé (Apistan) de septembre à novembre 2015. Lors du 1er comptage des chutes naturelles et des varroas phorétiques (= sur les abeilles adultes), mi-mars 2016, une colonie était notablement infestée. Les quatre autres colonies étant très en dessous des limites critiques.

En mai pour le 2e comptage, on constate que la première colonie est très infestée et qu'une deuxième colonie passe également au-dessus du seuil critique. *« S'il n'y a avait pas eu ces comptages des chutes naturelles, ou des varroas phorétiques, je ne me serais pas douté d'un tel niveau d'infestation ».* Après ce constat, un traitement au M.A.Q.S (médicament vétérinaire à base d'acide formique, pour le traitement de la varroose causée par Varroa Destructor) a été réalisé pendant 7 jours sur les deux colonies concernées.

Le 3e comptage de fin juin 2016, après le traitement des deux colonies, montre un taux d'infestation varroas correct pour le rucher. Michel Résibois suppose qu'il y a eu réinfestation entre les 2 colonies via les mâles, les colonies impliquées étant placées côte à côte.

« Faire les comptages varroas peut paraitre fastidieux. Aucun traitement n'est à ce jour efficace à 100%. Connaitre l'état de santé des colonies en début de saison me parait très utile pour agir au plus tôt. J'aurais pu appliquer dès mars ou avril des moyens bio-techniques tel que l'élimination du couvain de mâles pour diminuer la pression varroas sur la colonie 1. Probablement que le niveau de ré-infestation aurait été beaucoup plus faible. Je pense donc reprendre l'an prochain ces principes de comptage pour améliorer la prévention ».

Le 4e et dernier comptage aura lieu mi-août, fin de la période de développement du varroa.

Émilie Gillot
Chargée de communication

ERRATUM

Dans le dossier « Écornage » du Kiosk 12, un flash code pointait vers un article sur le site internet de l'Institut de l'élevage. Retrouvez maintenant cet article sur le flash ou: **http://www.gds-bretagne.fr/outils**

biosécurité

Formation au plan de biosécurité dans les élevages de volailles

L'arrêté du 09 février 2016 impose aux détenteurs de volailles une journée de formation à la mise en place d'un plan de biosécurité contre les risques de contamination de leur élevage par l'Influenza Aviaire.

L'action de GDS Bretagne se situe à deux niveaux :

• **en Bretagne,** l'organisation et l'animation, avec la collaboration des Chambres d'Agriculture de Bretagne, des **journées de formation pour les éleveurs de volailles.**

Un premier volet s'adresse à plus de 200 éleveurs de volailles en vente directe (circuit court). Les premières journées ont commencé en juillet 2016 et se poursuivront en septembre et octobre dans notre région.

Suite à la formation, GDS Bretagne peut proposer à ses adhérents une aide technique à la mise en place pratique dans leur élevage.

• **hors Bretagne,** GDS Bretagne forme les **formateurs** chargés eux mêmes de former les éleveurs dans leur région. Une première session de 2x2 jours s'est tenue en région Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon pour 20 techniciens, ingénieurs et vétérinaires des GDS, Chambres d'Agriculture et Groupements de producteurs. D'autres sessions identiques sont programmées pour les régions Normandie, Pays de la Loire, Centre et Rhône-Alpes.

Félix Mahé
Référent Biosécurité et Avicole

recherche

ICP 2016 Nantes, France 20-24 June

13th International Colloquium on Paratuberculosis
20 - 24 June 2016
Nantes, France
www.icp2016.eu

Congrès international sur la paratuberculose

Le 13e congrès International sur la paratuberculose s'est tenu du 20 au 24 juin 2016 à Nantes. Ce congrès, organisé tous les 2 ans sous l'égide de l'International Association for Paratuberculosis, a réuni plus de 250 personnes (membres de l'association, chercheurs, représentants du secteur de l'élevage, de l'industrie de la santé animale, vétérinaires).

Les présentations portaient sur les nouvelles connaissances fondamentales sur la bactérie, les modalités d'infection ou les questions de santé publique et de sécurité des aliments, mais aussi sur de nombreuses applications : détection, diagnostic, exposition à la maladie, transmission, stratégies de maîtrise, apports de la génomique. Les travaux de GDS Bretagne ont été mentionnés et diffusés dans plusieurs présentations. La dernière journée, destinée aux professionnels et partenaires techniques de l'élevage français, a permis de partager les dernières avancées scientifiques et données du terrain sur la maladie et sa maîtrise. Alain Joly, vétérinaire à GDS Bretagne, est intervenu sur l'étude des statuts de troupeau menée par les GDS du Grand-Ouest. Les GDS étaient bien représentés. Trois élus GDS Bretagne y participaient : Hervé Radenac, Josyck Cherbonnel et Louis Blandel.

Ce congrès, riche par l'acquisition de connaissances nouvelles et de partages d'expériences, permettra à GDS Bretagne d'affiner sa stratégie de maîtrise de la paratuberculose pour les années à venir.

Laurence Mocquet,
Directrice Technique et Innovation
Alain Joly, Vétérinaire,
Référent Paratuberculose

section ovine

Congrès FNO

Du 20 au 22 avril dernier s'est déroulé à Saint Malo le congrès national de la Fédération Nationale Ovine.

GDS Bretagne y a été associé, en particulier pour contribuer à l'organisation des visites de 5 élevages ovins sur la région. Cela a été l'occasion de promouvoir la section ovine de GDS Bretagne et la carte de services auprès de l'ensemble des participants.

Johann Guermonprez
Responsable communication

prévention

Tout sur les boiteries sur Agranet

Les boiteries se classent au 3e rang des maladies en élevage bovin laitier après l'infertilité et les mammites. Pour mieux anticiper et prévenir ces problèmes, nous avons réalisé en collaboration avec le portail AGRANET une série de 5 articles sur les boiteries.

Vous pouvez les retrouver grâce au flashcode ci-contre.

web

1/Comment les détecter simplement
2/Les bonnes pratiques contre la dermatite
3/Les 3 règles essentielles d'un bon bâtiment
4/Les 2 principales causes alimentaires
5/6 conseils alimentaires préventifs

En cas de problèmes, n'hésitez pas à contacter le conseiller spécialisé de votre antenne pour réaliser un audit.

Thomas Aubineau
Vétérinaire, référent boiteries

évènement

Assemblée Générale GDS Bretagne

L'Assemblée Générale de GDS Bretagne s'est déroulée le 14 juin 2016 au Palais des congrès de Saint- Brieuc.
La matinée statutaire a retranscrit efficacement la dimension régionale actuelle de notre organisation, avec un état d'esprit résolument tourné vers l'avenir selon le président Jean-François Tréguer. **Philippe de Guénin,** représentant du préfet de Région Bretagne ajoute : *« Vous avez réalisé la fusion en précurseur, vous avez eu raison »*. Il conclut : *« Le sanitaire, s'il sert les éleveurs, apporte aussi à l'économie de la région »*.

L'après-midi fut consacré à une table ronde sur *« Le réseau des élus de GDS Bretagne, un outil pour mieux gérer demain? »* Ce thème a été développé par les 3 intervenants : **Bernard Malabirade,** éleveur de bovins viande et de canes reproductrices dans le Gers, **Eric Collin,** vétérinaire à Ploeuc-sur-Lié (22), président de la commission épidémiologique de la SNGTV et **Yvon Le Caro,** géographe à l'université de Rennes 2 (voir *Regard sur* page 11).

Les échanges furent riches ; ils ont bien démontré tout l'intérêt d'un réseau fort. A propos de l'épizootie d'Influenza aviaire hautement pathogène dans le Sud-Ouest, Bernard Malabirade concluait que *« sans réseau on n'est pas en mesure de gérer une crise comme celle-là »*.

Emilie Gillot
Chargée de communication

Jean-François Treguer, Président de GDS Bretagne.

Yvon Le Caro, Éric Collin et Bernard Malabirade.

manifestation départementale

Terralies

GDS Bretagne était présent fin mai aux TERRALIES, un lieu de découverte du monde agricole ouvert à tous.

Notre communication, axée vers le grand public, avait comme slogan :

« des élevages en bonne santé pour des produits de qualité ».

Une nouvelle animation a été mise en place cette année. L'objectif est de faire venir le public sur notre stand pour échanger et mieux faire connaitre notre métier, notre organisation et toute l'importance de la maîtrise de la santé en élevage. Egalement, la présence de petits veaux qui ont toujours autant de succès !

surveillance européenne

Les programmes sanitaires européens

L'UE finance des « programmes de surveillance, de lutte et d'éradication visant à endiguer la progression des maladies animales* » : 1,3 milliard d'euros on été mobilisés sur la période 2009-2014. La Cour des comptes européenne a récemment rédigé un rapport visant à évaluer l'efficacité de ces programmes, leur conception, leur mise en œuvre et leur rapport coût-efficacité.

Ce rapport conclut à l'efficacité des programmes européens vis-à-vis de la surveillance des maladies animales. Cependant, il met en garde sur les contrôles insuffisants et certains coûts exagérément élevés. Pour les rendre encore plus efficaces, la Cour des comptes recommande à la Commission de « faciliter l'échange d'informations épidémiologiques entre les Etats-membres ; d'inclure systématiquement le cas échéant le volet faune sauvage ; d'aider les Etats-membres à acquérir les vaccins si cela se justifie d'un point de vue épidémiologique. »

Vous pouvez retrouver le rapport complet sur
http://www.eca.europa.eu/fr/Pages/DocItem.aspx?did=36176

***DÉFINITIONS**

Programmes d'éradication : Ils visent l'extinction biologique d'une maladie animale ou zoonose, l'objectif final étant l'obtention du statut de territoire indemne ou « officiellement indemne » conformément à la législation de l'Union Européenne (ex. : brucellose bovine).

Programmes de lutte : Ils visent à maintenir sous un niveau sanitaire acceptable la prévalence d'une maladie animale ou zoonose (ex. : salmonelloses).

Programmes de surveillance : Ils visent à collecter et à enregistrer des données dans des populations déterminées afin d'évaluer l'évolution épidémiologique d'une maladie (ex. : Influenza Aviaire).

Émilie Gillot,
Chargée de communication

L'Alliance GDS - GTV Bretagne : des ambitions fortes

Après avoir signé un partenariat lors du SPACE 2013, les membres du Conseil de l'Alliance GDS et GTV Bretagne se sont retrouvés les 25 et 26 mai 2016 à Saint-Brieuc pour faire un premier bilan des 3 premières années passées et pour envisager les axes de travail d'un nouveau cycle de projets.

Il faut d'abord souligner l'originalité de ce partenariat qui n'existe nulle part ailleurs en France. Unir nos forces et faire que notre savoir-faire puisse être mis au service des éleveurs de Bretagne, voilà le challenge que nos deux familles ont souhaité relever.

Les points sur lesquels GDS et GTV s'appuient sont :

- la complémentarité de nos compétences dans l'élaboration de nos projets et dans leurs réalisations ;
- les moyens que nous mettons chacun à disposition de la politique décidée ;
- la cohésion du groupe régional et nos convergences de vision, gages d'efficacité ;
- la forte proximité des vétérinaires et conseillers auprès des éleveurs.

Nos ambitions pour ces 3 prochaines années :

- renforcer l'efficacité de nos actions déjà programmées et développer de nouvelles actions ;
- créer plus de liens entre les conseillers GDS et les vétérinaires traitants ;
- améliorer la communication interne dans nos réseaux et externe pour mieux développer nos actions ;
- intégrer de "l'économique" dans nos conseils santé pour aider l'éleveur à conforter sa gestion sanitaire.

L'ALLIANCE est gérée par un comité de pilotage paritaire. Une alternance dans les postes a aussi été décidée.
Président : **Dr Jean-François Labbé** ; vice-président : **Jean François Tréguer** ; animateur de l'Alliance : **Eric Borius**, directeur de la production (GDS).

Les actions ou projets engagés :
- protocole boiteries,
- suivi paratuberculose,
- gestion de la période sèche,
- formations.

Éric Borius
Directeur de production

La caisse complémentaire : une nouvelle action pour tous les éleveurs de bovins

Adhérer à l'action « Caisse complémentaire », c'est la garantie d'un accompagnement adapté aux exigences de l'éleveur, lors d'un assainissement ou d'une qualification plus rapide des animaux ou de l'élevage.

Les objectifs de la caisse complémentaires sont multiples :

- Mieux indemniser les animaux lors de problèmes sanitaires,
- Rembourser les éleveurs à hauteur de 100 % des frais d'analyse et des honoraires vétérinaires pour tous les plans de maîtrise ou les plans d'assainissement de GDS Bretagne,
- Faciliter l'accès aux qualifications sanitaires pour les cheptels (paratuberculose, BVD).

Principes généraux du déroulement de l'action :

- L'éleveur cotise en fonction de son nombre de vaches (VL/VT ou VA).
- La cotisation de la vache couvre sa descendance (femelle uniquement).
- Un montant de cotisation unique pour toutes les vaches du cheptel.
- Le choix entre 3 niveaux de cotisation unitaire qui donnent accès à des prises en charge et indemnités complémentaires.

Les cotisations :

Niveaux	Cotisation lait	Cotisation viande
Niveau 1	3 euros/vache	4 euros/vache
Niveau 2	5 euros/vache	6,5 euros/vache
Niveau 3	Index moyen du troupeau	

Un seul mode de calcul de l'indemnisation par niveau et par atelier lait ou viande :

	Indemnisation lait		Indemnisation viande	
	Tranches âge	Valeur estimation du bovin	Tranches âge	Valeur estimation du bovin
Niveau 1	> 18 mois 12 à 18 mois < à 12 mois	1 250 € 800 € 400 €	> à36 mois 12 à 36 mois < à 12 mois	1 550 € 1 100 € 900 €
Niveau 2	> 18 mois 12 à 18 mois < à 12 mois	1 550 € 1 100 € 700 €	> à 36 mois 12 à 36 mois < à 12 mois	2 000 € 1 500 € 1 300 €
Niveau 3	> 18 mois 12 à 18 mois < à 12 mois	Valeur réelle fonction de l'index du bovin(1)	> à 36 mois 12 à 36 mois < à 12 mois	Valeur réelle fonction de l'index du bovin(1)

(1) Index pour tout élevage ; à défaut de connaissance d'index de l'Organisme de Sélection, si présence, prise en compte l'index calculé par la coopérative EVOLUTION.

Principe de calcul de l'indemnité de la caisse complémentaire :
Indemnité caisse complémentaire = Valeur d'estimation du bovin – valeur bouchère – autres aides

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec le référent technique de votre antenne.

Thierry Le Falher
Responsable Régional - Veille Sanitaire

L'eau en élevage laitier : conception de circuit et distribution

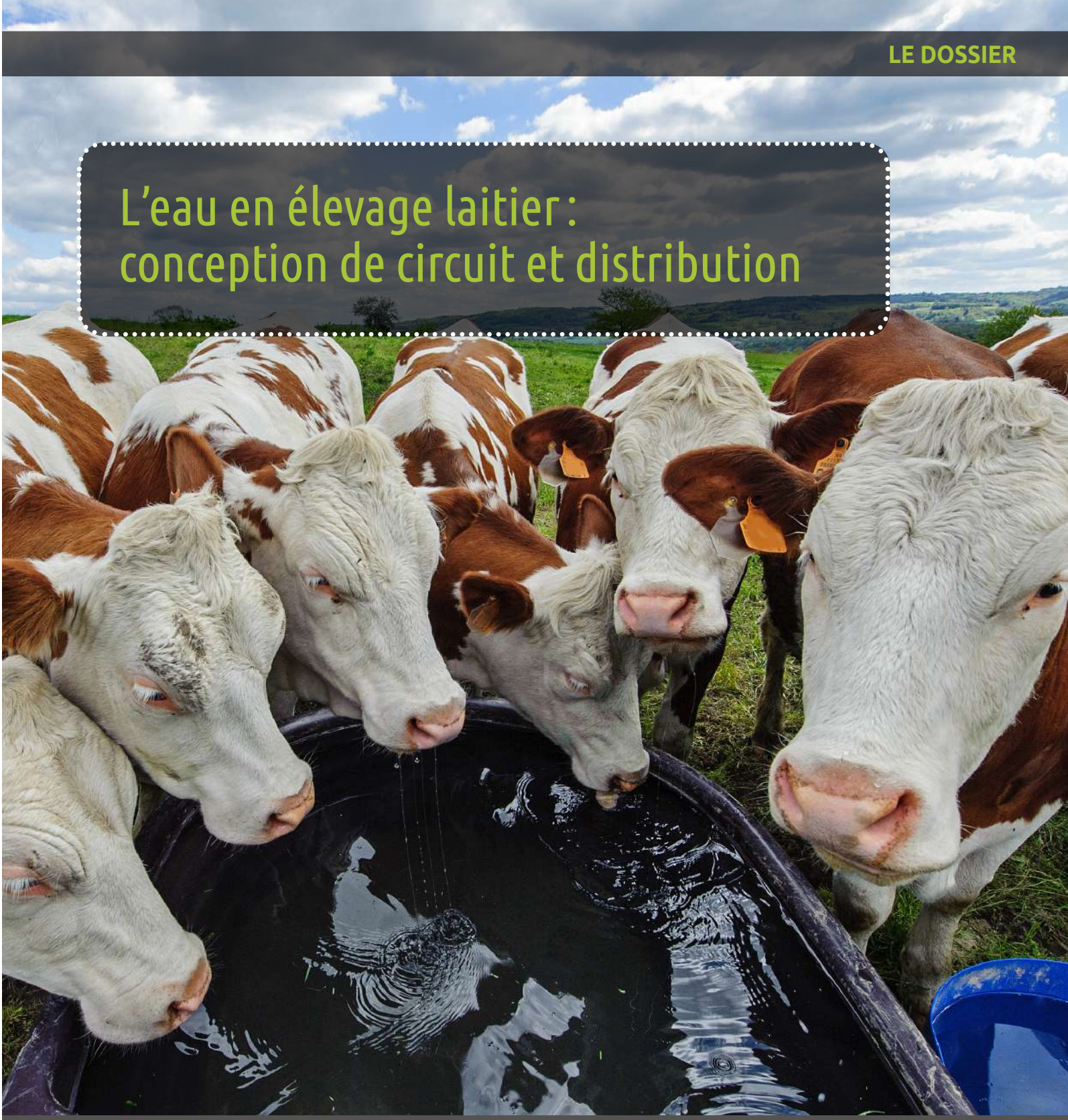

L'eau est un élément déterminant pour la réussite de toute activité d'élevage et à plus forte raison en élevage laitier.

Ce dossier vous apportera des éclairages sur la conception du circuit de distribution et des points clefs pour une bonne consommation d'eau par les vaches. Il vous aidera à ne pas sous estimer l'impact de la disponibilité en eau sur la production laitière.

« ...ne pas sous estimer, l'impact de la disponibilité en eau... »

Dossier réalisé par
Daniel Le Clainche, Félix Mahé et Émilie Gillot

Paramètres de qualité et impacts possibles

Certains paramètres de l'eau doivent être régulièrement surveillés. Leurs dégradations peuvent conduire à des problèmes d'entretien des circuits ou de qualité pouvant être à l'origine de troubles sanitaires chez les animaux consommateurs.

Paramètres physico-chimiques	Problèmes
Les métaux : fer, manganèse.	Bouchage des circuits.
Les eaux à PH acide et faiblement minéralisée (TH bas) fréquentes dans notre région.	Encrassement des pompes et des réserves. Corrosion des éléments de circuit en cuivre et en laiton.
Le biofilm (matière organique sur support de tartre).	Encrassement des circuits et prolifération bactérienne.
Paramètres bactériologiques	**Problèmes**
Présence et prolifération bactériologique.	Troubles sanitaires chez les animaux. Contamination des matériels en contact avec les animaux (faisceau trayeurs, tuyauterie).

Lorsqu'une analyse d'eau révèle la présence d'une contamination bactériologique, celle-ci peut avoir pour origine une pollution du captage ou de la réserve pressurisée en élevage. Dans ce cas, un nettoyage et une décontamination du point critique sur le réseau peuvent être tentés, souvent avec succès.

Le circuit d'eau

En règle générale, le circuit d'eau est composé des éléments principaux suivant :

Le captage (puits, source captée, forage) dans lequel une pompe transfère l'eau vers l'élevage.

La réserve pressurisée : c'est un ballon réservoir d'une capacité d'1m³ qui constitue une réserve relais et permet de maintenir une pression dans le circuit.

Le circuit de distribution vers les différents ateliers de l'élevage, sur lequel sont branchées les prises d'eau (robinets, abreuvoirs..).

Quel qu'il soit, le captage doit être protégé des risques de contamination, surtout s'il contient une réserve d'eau. Il doit être protégé dans son environnement immédiat par la nature de sa conception et par le respect de distances souvent réglementaires vis-à-vis de sources polluantes (stockage d'effluents, habitation) et des pratiques agricoles (épandages).

Le circuit de distribution doit prévoir plusieurs départs, un pour chaque atelier présent sur l'exploitation.

Comme par exemple :

- 1 circuit laiterie/salle de traite.
- 1 circuit vaches laitières ; un circuit nurserie, génisses.
- 1 circuit par autre atelier (poulailler, porcherie).

Chaque circuit doit être monté en parallèle et être le plus court possible. Il doit être doté d'une vanne d'isolement au départ (coupure d'arrivée d'eau) et de vidange en bout de ligne, et d'un système d'introduction de produit dans le circuit (manchette, T). Cette conception permet de réaliser régulièrement le nettoyage et la décontamination et de façon isolée pour chaque circuit, sans couper l'eau sur toute l'exploitation.

Captage et organisation d'un circuit de distribution

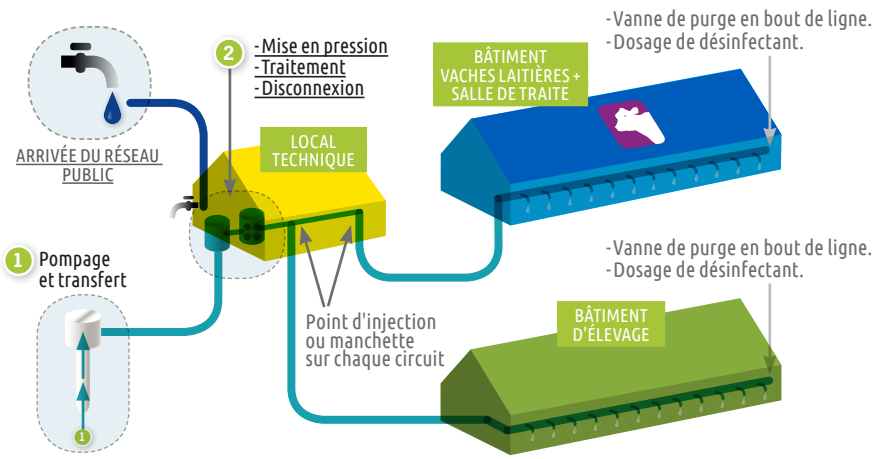

Retrouvez les informations détaillées sur nos fiches techniques, disponibles dans les antennes :

- ouvrages d'eau souterraine : création puits/forage,
- forage ou puits artésien,
- protection de la tête de forage,
- périmètre de protection du captage,
- schéma installation de distribution
- entretien des installations d'eau,
- désinfection de l'eau par chloration,
- analyses d'eau et interprétation.

ou sur **http://www.gds-bretagne.fr/outils**

La qualité de l'eau : les normes et la réglementation

Les normes réglementaires de qualité de l'eau existent pour la consommation humaine mais pas pour l'eau utilisée en élevage. Les normes humaines sont souvent utilisées en élevage à titre de références. Toutefois, les chartes qualité en élevage (ex. : Charte des bonnes pratiques) imposent au minimum un contrôle annuel, et notamment pour la qualité bactériologique de l'eau utilisée, par exemple, dans le nettoyage du matériel de traite et de la laiterie.

Les critères retenus exigent **l'absence de contamination fécale** pouvant présenter un risque important pour les produits laitiers circulant dans le matériel lavé par cette eau.

Critères bactériologiques	Recommandations pour 100 ml d'eau
Coliformes fécaux	0
Entérocoques	0

L'abreuvement des vaches laitières

Une vache laitière consomme de l'eau en grande quantité (de l'ordre de 75 litres par jour lorsque la température ambiante est de 15°C) et rapidement (15 à 20 litres par minute). **La disponibilité en eau peut donc être un facteur limitant de la production laitière.** Le nombre, les emplacements et le type d'abreuvoir doivent permettre de répondre aux besoins physiologiques des animaux.

Privilégier le débit plutôt que le volume d'eau

Les observations des buvées dans les troupeaux laitiers réalisées par GDS Bretagne ont montré que le nombre de vaches qui peuvent s'abreuver en même temps est limité à 1 ou 2 par abreuvoir. La longueur des abreuvoirs ne compense pas le manque de points d'eau. En effet, les vaches ont tendance à se positionner parallèlement à l'abreuvoir limitant ainsi l'accès aux autres vaches. Un abreuvoir individuel équivaut donc à un point d'eau, et un abreuvoir collectif équivaut à 2 points d'eau. La recommandation de GDS Bretagne est de prévoir **1 point d'eau pour 10 vaches laitières.**

La hauteur des abreuvoirs

L'ingestion de l'eau chez la vache se fait par aspiration ; une profondeur d'eau de 6 à 8 cm minimum est nécessaire. La hauteur des abreuvoirs est fonction du gabarit des bovins, elle se situe entre 70 et 85 cm pour les vaches laitières.

- **Un abreuvoir trop haut** pénalise le confort de buvée en augmentant le risque de lapage et en réduisant la vitesse de buvée.
- **Un abreuvoir trop bas** dégrade la qualité de l'eau bue en augmentant le risque d'éclaboussures, notamment par les bouses.

L'implantation et les accès aux abreuvoirs

Abreuvoir implanté dans un passage large.

Ce type d'abreuvoir permet à deux vaches de boire en même temps. Leur conception évite que l'animal ne se place en travers du passage pour s'abreuver.

L'accessibilité aux abreuvoirs est un point-clé de la réussite de l'abreuvement. Il ne faut pas que les vaches qui boivent bloquent la circulation des autres animaux. Après la traite et l'alimentation, les vaches doivent trouver rapidement un point pour s'abreuver avant d'aller se coucher sous peine que certaines vaches dominées ne se retrouvent en déficit d'eau.

Les abreuvoirs doivent se répartir dans l'ensemble du bâtiment pour favoriser une bonne circulation des vaches. Elles doivent pouvoir accéder à un point d'eau dans les 20 mètres. Les accès aux abreuvoirs doivent être bien dégagés à l'arrière et sur les côtés. Il faut éviter de les positionner dans les culs-de-sac. Ils peuvent être implantés au niveau des passages entre les logettes à condition qu'ils soient suffisamment larges (supérieur à 3,50 m) ou parallèlement aux couloirs d'exercice.

La protection électrique

Les ruminants sont très sensibles aux courants électriques parasites. La mise à la terre de tous les équipements d'élevage, de la réserve d'eau, des canalisations et des abreuvoirs permet d'évacuer les courants de fuite vers la prise de terre, pour éviter qu'ils ne circulent dans les abreuvoirs et perturbent la buvée des vaches.

Sébastien Guiocheau,

chargé d'études bâtiments et équipements bovins à la Chambre d'Agriculture de Bretagne.

Le Comité Régional Bâtiment du GIE Elevage de Bretagne, créé il y a 20 ans, est un réseau de concepteurs et constructeurs en bâtiment d'élevage en Bretagne qui a mis en place une charte qualité bâtiment. Chaque année, des journées techniques « bâtiment » sont organisées, réunissant tous les concepteurs de la région. La dernière journée a vu la participation de Daniel Le Clainche et Félix Mahé (référents techniques GDS Bretagne) sur le thème de « l'eau et l'abreuvement en élevage bovin » pour sensibiliser les concepteurs à l'importance d'offrir une eau en quantité et qualité optimale aux bovins.

Sébastien Guiocheau, l'un des animateurs de ce réseau, nous livre son regard sur les installations d'abreuvement en élevage bovin.

"Lors de cette journée, les référents ont rappelé les recommandations pour que les concepteurs les prennent en compte dans leurs futurs projets.

Ce rappel est essentiel car aujourd'hui globalement l'importance de la disponibilité et de la qualité de l'eau distribuée dans les élevages est sous-estimée.

Pour y remédier il faut une bonne répartition des points d'eau, garantir leur accessibilité et leur entretien régulier, et enfin assurer un débit d'eau suffisant.

Concrètement, il vaut mieux privilégier des points d'eau moins grands mais plus nombreux : se rapprocher d'un point d'abreuvement pour 10 animaux. Positionnés dans une zone facile à nettoyer et qui ne gêne pas la circulation des animaux (en laissant suffisamment de place lorsqu'ils sont dans les passages de logettes par exemple), des abreuvoirs faciles à vidanger, facilitent l'entretien et favorisent la consommation.

D'une manière générale le débit d'eau est à privilégier par rapport au volume, ce qui est tout à fait possible lors de la construction d'un nouveau bâtiment."

BON PLAN

Tout ce vous avez toujours voulu savoir sur le sondage œsophagien du veau :

"J'ai peur que le liquide fasse fausse route"
"J'en ai noyé un, je ne recommencerai plus"

Voilà les appréhensions souvent entendues quand on évoque le sondage des veaux. Pour apporter une réponse à ces inquiétudes, vous trouverez grâce au lien ci-dessous une courte vidéo décrivant, pas à pas, ce geste technique à la portée de tous les éleveurs.

Suivez le flash code, regardez et écoutez. À votre tour de vous lancer!

Loïc Maurin, vétérinaire, référent santé des veaux

la bulle

Privilégier le débit

RENDEZ-VOUS

DANS LES TERRITOIRES

MORBIHAN

ÉVÈNEMENTS

- **Fête des Jeunes agriculteurs**
  04 septembre à la Chapelle Caro
- **Comité de territorial**
  27 septembre antenne de Vannes
- **Ohhh la vache**
  15 et 16 octobre antenne de Vannes
- **Comités de zone**
  06 septembre Estuaire de la Vilaine
  08 septembre Arz vilaine
  22 septembre Lanvaux
  23 septembre des tours aux halles
  04 octobre Haut Blavet
  06 octobre Scorff Montagnes noires
  13 octobre Oust et Lié
  03 novembre Scorff Blavet
  07 novembre Pays d'Auray
  08 novembre Brocéliande ouest
  10 novembre Oust à l'Aff
  15 novembre Golfe

FORMATIONS

- **Contention**
  20 septembre avec le cabinet vétérinaire du Faouët
- **Nouvel installé**
  18 octobre à Guénin

ILLE-ET-VILAINE

ÉVÈNEMENTS

- **Comité de territorial**
  29 septembre antenne de Rennes
- **Comités de zone**
  05 septembre Pays de Fougères
  20 octobre Vallon de Vilaine
  27 octobre Vallée du Couesnon
  01 novembre Pays de St Malo
  04 novembre Pays de Rennes
  08 novembre Meu et Garun
  15 novembre Illet
  17 novembre Pays de Vitré
  22 novembre Linon
  24 novembre Brocéliande
  25 novembre Pays de Redon
  29 novembre Seiche et Semnon
- **Comices**
  10 septembre :
  - comice de Combourg
  - comice du Petit Fougeray - Chanteloup au Sel de Bretagne
  - comice de St Maugan à St Meen le Grand

FORMATIONS

- **Nouvel installé**
  06 septembre antenne de Rennes

CÔTES D'ARMOR

ÉVÈNEMENTS

- **Comité de territorial**
  22 septembre antenne de Ploufragan

FINISTÈRE

ÉVÈNEMENT

- **Comité de territorial**
  18 octobre antenne de Quimper

FORMATIONS

- **Ecornage**
  06 septembre à Plougasnou

EN RÉGION

- **Commission réseau**
  09 septembre Ploufragan (22)
- **Commission financière**
  21 septembre Pleyben (29)
- **Commission technique**
  15 novembre Pleyben (29)
- **Breizh Vet Tour (GTV Bretagne). Thème : Prévention des maladies infectieuses**
  1er décembre Pleyben (29)
  6 décembre Locminé (56)
  8 décembre St Brieuc (22)
  15 décembre Châteaugiron (35)

LE CHIFFRE

1 642 500 litres

C'est la quantité d'eau consommée par an par les vaches dans un troupeau moyen de 60 vaches laitières

L'interview

Yvon Le Caro

L'agriculture sur son territoire

Yvon le Caro est géographe à l'Université Rennes 2. Un des rares chercheurs reconnus à s'intéresser de près à la vie agricole sur les territoires. Rencontre.

Comment voyez-vous évoluer la place de l'agriculture ?

Nous suivons de près les relations entre les agriculteurs et les autres habitants du territoire. Depuis le néolithique, l'agriculture occupe l'espace et les hommes mangent ce qui est produit sur cet espace. L'agriculture a donc un rôle fondamental dans les relations sociales sur un territoire. On le voit bien dans les territoires avec des produits à forte identité, comme les AOC ou les marques (comme Produit en Bretagne). Les agriculteurs sont attendus sur leur capacité à donner du sens au territoire à travers l'alimentation, mais aussi le paysage, les animaux d'élevage, les loisirs, le bocage, la qualité de l'eau… Les agriculteurs sont des médiateurs potentiels pour relier les habitants à leur territoire, à l'espace qu'ils habitent.

Ce sont de nouvelles attentes ?

Depuis les années 50, avec la « Révolution silencieuse », les agriculteurs sont devenus des habitants comme les autres, ayant comme d'autres leurs problèmes. Leur utilité et leur spécificité se sont estompées dans une société qui s'urbanise. Les habitants ont de nouvelles attentes concernant l'accès à l'espace ou la recherche d'autonomie locale (alimentaire, énergétique, eau potable…). Les agriculteurs n'ont pas suffisamment conscience de ce qui fait leur force : l'occupation de l'espace, la capacité à produire la nourriture sur cet espace, même si leurs pratiques sont parfois questionnées ou remises en cause. En outre, l'activité agricole génère beaucoup d'emplois en Bretagne...

Que devient le local dans un espace mondialisé ?

La mondialisation et l'exportation mettent en concurrence des territoires comme la Bretagne avec des pays comme le Brésil ou ailleurs, avec le risque de répercussions fortes sur l'économie régionale. La légitimité est alors plus difficile à défendre et le rapport au territoire plus ténu. La mondialisation fragilise la solidarité entre les acteurs d'un même territoire alors que les relations au paysage sont plutôt stables depuis des millénaires. Si les deux orientations - le local à travers la vente directe ou l'accès à des chemins de randonnée et l'export - ne s'excluent pas a priori, il faut être conscient qu'elles n'ont pas les mêmes conséquences sociales sur le territoire.

Les agriculteurs sont-ils bien intégrés au territoire ?

> **« Les habitants ont de fortes attentes sur l'accès à l'espace et sur la recherche de sens pour l'agriculture locale »**

Les Bretons comme les Français aiment leurs agriculteurs. Ils sont prêts à comprendre beaucoup de choses, même si certaines questions comme l'usage des pesticides ou les conditions d'élevage sont compliquées. Aujourd'hui le seul fait d'élever des animaux pose des questions à une fraction significative et active de la société. Les éleveurs ne sont pas toujours préparés à ce type de débat avec leurs voisins. Faire de bons produits locaux, qui ont du sens, transforme les consommateurs en alliés. Pas la seule production de kilos de viande. Partager des arguments paysagers, esthétiques, culturels, gastronomiques permet de justifier la présence de l'élevage et de valoriser le travail de l'éleveur. Une production sera d'autant moins délocalisable qu'elle aura réussi à s'attacher le territoire et ses habitants. Le risque serait de voir une agriculture déconnectée de son territoire. A l'inverse, la recherche d'autonomie locale et de sens peut renforcer la confiance dans les produits et même devenir un atout à l'export !

Et l'avenir ?

Il faudra trouver des solutions pour mieux valoriser l'espace agricole, car si l'enfrichement reste minime, beaucoup d'usages (sociaux, énergétiques, culturels) et de gisements d'emplois sont en friche ! Il faut y réfléchir collectivement dans les groupes, les Cuma, les groupements… C'est un chantier énorme pour trouver de nouvelles solutions, car les transitions sont longues.

Interview réalisée par Rémi Mer.

hygiène

Le nettoyage de l'installation de traite

Le nettoyage de l'installation de traite est une pratique essentielle pour la maîtrise de la qualité du lait et de la santé de la mamelle.

Après la traite, des résidus liés à la circulation du lait persistent sur les parois (lactoduc, manchons trayeurs…). Ces dépôts sont favorables au développement des bactéries. Pour éviter leur développement, ces souillures doivent être éliminées dès la fin de chaque traite par un nettoyage approprié avec une eau potable. La température de l'eau et la quantité de produit constituent les points-clés d'un lavage réussi.

Le produit de nettoyage

Les produits couramment utilisés sont des alcalins chlorés (détergent et désinfectant) avec en alternance, un acide (détartrant). La fréquence d'utilisation de l'acide va dépendre de la dureté de l'eau. Avec de l'eau douce, Titre Hydrométrique (TH) inférieur à 15, le nettoyage à l'acide 1 à 2 fois par semaine suffit. La fréquence d'utilisation de l'acide doit être augmentée jusqu'à 1 fois par jour si l'eau est dure (TH > 15).

La quantité de produit à utiliser pour le lavage est indiquée par le fabricant en %, elle dépend du volume d'eau utilisé. Exemple : si la consommation recommandée est de 1 %, il faudra 500 ml de produit pour 50 litres d'eau.

La température

La température est un facteur déterminant pour l'efficacité du lavage. Les produits de nettoyage de type « alcalin chloré » ont une action optimale entre 35°C et 65°C en règle générale. Il est important de contrôler la température de l'eau en fin de lavage : elle ne doit pas être inférieure à 35°C.

Le chauffe-eau est à l'origine de nombreux problèmes dans beaucoup d'élevage laitier. Le choix du type de chauffe-eau doit être raisonné en fonction des utilisations quotidiennes en eau chaude (lavage de l'installation de traite et du tank à lait, préparation des buvées des veaux…). Il faut aussi noter que la température des chauffe-eau ménagers est bridée à 60°C ; il est donc préférable de s'équiper de chauffe-eau de type industriel qui peuvent produire une eau très chaude.

Daniel Le Clainche , référent technique de traite

nouveauté

L'alliance GTV-GDS propose un nouvel appui technique : L'action « GPS » Gestion de la Période Sèche

Plus d'1/3 des maladies observées aujourd'hui dans les troupeaux, qu'ils soient laitiers ou allaitants, surviennent en début de lactation : non-délivrance, fièvre de lait, métrites, cétose, mammites…

Lorsque ces affections deviennent un problème global pour le troupeau, la conduite de la période sèche doit être prise en compte car c'est un **levier important pour améliorer la situation.** C'est également le cas concernant les **maladies néonatales** ou encore les boiteries.

C'est à partir de ce constat partagé, que la nouvelle action « GPS » est née. Elle a pour missions de :

- réduire l'impact des maladies liées à cette période
- raisonner l'usage des antibiotiques intra mammaires au tarissement selon la situation.

Un intervenant GDS ou votre vétérinaire vous accompagne pour une première visite :

1. **repérer quel est le trouble de santé le plus pénalisant :** troubles métaboliques/santé de la mamelle/santé du veau/troubles de la reproduction en analysant de façon précise les évènements survenus sur un an pour choisir « l'axe de travail ».
2. **Comprendre la conduite de la période sèche dans votre élevage, pour savoir quels sont les leviers disponibles pour chaque situation :** logement des vaches taries ? transition et apports nutritionnels ? choix des réformes ? organisation autour du vêlage ?…
3. **Apporter des conseils et suivre les prochains lots pour évaluer.** La conduite à tenir est décidée ensemble, puis un document pour assurer le suivi des animaux vous est remis.
4. **Raisonner l'usage des antibiotiques au tarissement.** Toutes les vaches n'arrivent pas avec la même situation « mammaire » au tarissement. Avec votre intervenant GPS, vous apprendrez à définir des catégories d'animaux selon des critères très précis, chaque catégorie pouvant bénéficier d'une stratégie particulière de traitement. Des outils web sont aussi en cours d'élaboration pour simplifier cette étape.

En juin 2016, le conseil d'administration de GDS Bretagne a décidé de prendre en charge le financement de cet accompagnement pour la première visite, quel que soit l'intervenant (GDS ou vétérinaire GTV). Un audit vétérinaire approfondi pourra être proposé ensuite, en fonction de l'évolution de la situation observée précédemment.

Ivanne Leperlier, Vétérinaire GDS Bretagne, référente technique santé de la mamelle

surveillance

Plan de surveillance et

La situation épidémiologique vis-à-vis de la BVD est très favorable en Bretagne puisque 84 % des troupeaux laitiers sont classés en catégorie A « indemne » et 65 % de bovins bretons sont garantis « non IPI » dont 80 % des vaches laitières.

En 2015, **11 870** troupeaux laitiers ont été analysés via le lait de tank et **4 352** troupeaux viandes par le sang de mélange lors de la prophylaxie, ce qui repré-

réglementation

Bien-être des bovins et transport à l'abattoir

Le sujet du bien-être animal revêt aux yeux des citoyens une importance grandissante. Tout comme les conditions d'élevage, les conditions de transport des animaux, y compris pour leur conduite à l'abattoir, sont soumises à une réglementation précise, souvent mal connue. La société d'aujourd'hui est très sensible pour des raisons éthiques. Pour l'éleveur, il s'agit aussi d'un enjeu sanitaire et économique.

Nous avons interrogé la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) sur ces questions. Sophie Thomas, adjointe Santé et Protection Animale à la DDPP du Morbihan, nous apporte des précisions.

Qu'est-ce qu'un animal transportable ?

« Il s'agit d'un animal auquel le transport n'occasionne pas de blessures ou de souffrances inutiles. En effet, le transport étant un moment particulièrement stressant (conditions climatiques parfois difficiles, mouvements du camion, contacts avec des congénères inconnus, manipulations par des opérateurs inhabituels, bruits,….) il est nécessaire que les animaux soient en bonne santé avant de monter dans le camion ».

Que faire alors d'un bovin accidenté inapte au transport ?

« L'animal sera soit euthanasié, soit étourdi et saigné à la ferme dans les règles de protection animale et d'hygiène sous contrôle du vétérinaire sanitaire, et transporté sous CVI (certificat vétérinaire d'information) accompagné d'une déclaration de l'éleveur, sans retard indu, vers l'abattoir le plus proche qui accepte de réceptionner l'animal mort pour sa préparation pour la boucherie. (NB : en cas de transport dépassant 2 h, le transport devra être réfrigéré). La carcasse fera ensuite l'objet d'une inspection post-mortem par les services vétérinaires de l'abattoir ».

En résumé, le transport des bovins à l'abattoir est une étape stressante. Seuls les animaux aptes à supporter cette épreuve doivent monter dans les camions. Il est donc très important que tous les professionnels, éleveurs, transporteurs, vétérinaires, abatteurs... connaissent les prescriptions réglementaires encadrant ce domaine et qu'ils aient bien conscience des enjeux relatifs à la protection animale mais également des enjeux sanitaires qui se jouent lors de cette étape. En effet, la qualité des viandes obtenues en dépend.

POUR PLUS DE DÉTAILS
Guide de non-transportabilité des bovins vers l'abattoir,
Interbev, 28 mai 2007. Téléchargeable sur
http://www.oaba.fr/pdf/guide_transportabilite_bovins.pdf

réglementation

IBR : renforcement national des mesures !

Daté du 31 mai, un nouvel arrêté a pour objet l'extension des mesures de lutte afin d'obtenir l'éradication nationale du virus IBR.

Pour tout cheptel non indemne :
- la prophylaxie est étendue au dépistage de l'ensemble des animaux de plus de 12 mois d'âge,
- une prise de sang « à la vente » sera peu à peu généralisée pour tous les départements,
- toute analyse positive impose, dans le mois suivant, la vaccination ou l'abattage du bovin concerné (contre 2 mois auparavant).

En cas d'achat d'un bovin sous appellation (hors achat atelier dérogatoire) : si le transport n'est pas sécurisé, une analyse par le vétérinaire ne pourra être réalisée que 15 jours minimum après l'introduction. Ce qui permettra désormais de repérer efficacement le bovin en séro-conversion.

Par ailleurs, l'ASDA d'un bovin infecté sera marquée et celui-ci sera destiné à l'abattoir (ou à l'engraissement après vaccination).
La surveillance des élevages et des flux commerciaux sera donc plus performante, pour l'ensemble des cheptels français.

Laurent Cloastre
Correspondant d'antenne - Veille sanitaire

certification des bovins: bilan de l'année 2015 en BVD

sente **45366** analyses de laits et **5700** analyses de sang. **675** suivis ont été réalisés suite à une évolution défavorable du statut (laitier ou allaitant) dont 142 ont débouché sur la mise en place d'un plan d'éradication de la maladie dans l'élevage.

Perspectives 2016

GDS Bretagne est en cours de validation d'un nouveau kit d'analyse sérologique sur le lait de tank permettant d'être plus sensible pour anticiper les nouvelles contaminations.

Evolution des catégories BVD des cheptels laitiers bretons

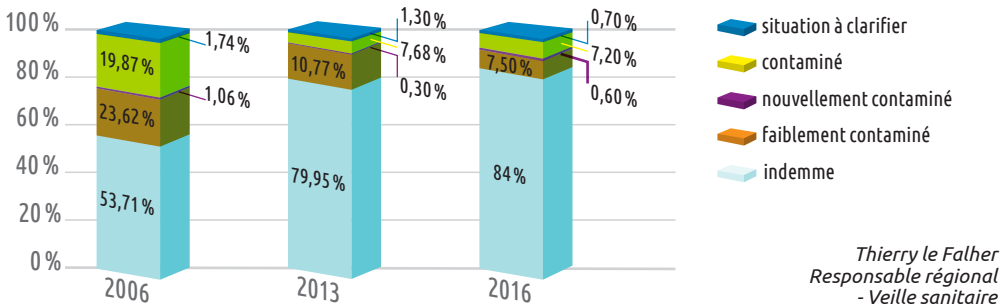

Thierry le Falher
Responsable régional
- Veille sanitaire

Ovins

Préparer la rentrée en bergerie :

- **évaluer la note d'état corporel** des animaux présents dans les lots,
- **évaluer l'état parasitaire des animaux :** réaliser des coprologies pour recherche de parasites gastro-intestinaux et pulmonaires,
- **alloter en fonction du stade de gestation, du nombre d'agneaux :** réaliser des lots homogènes pour adapter le suivi alimentaire et sanitaire de chaque lot,
- surveiller l'état de conservation des céréales (taux d'humidité). Ventiler à nouveau si nécessaire,
- **nettoyer, vérifier le bon fonctionnement du système de ventilation** (entrées et sorties d'air) des bergeries, des engraissements agneaux,
- **réaliser une désinfection des aires paillées :** épandage de 500 gr de chaux-vive/m² sur les sols en terre battue.
NB : la chaux-vive doit être éteinte (½ litre d'eau/m²) et un délai de 48 à 72 heures doit être respecté avant de pailler à nouveau.
- **faire un état des lieux de la pharmacie** (produits, matériels, documents d'enregistrement…).

Alban Barbé
Référent section ovine

Caprins

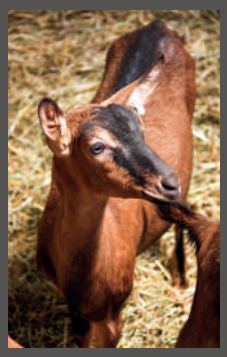

Nurserie : préparer le contrôle du thermiseur.

Avortements : penser aux analyses complémentaires.

Boiteries : réaliser un parage préventif.

Daniel Le Clainche
Référent section caprine/ovins lait

Apiculture

Varroa destructor : une menace forte

Dès la fin de l'été traiter avec les produits recommandés. Le traitement collectif des colonies de notre territoire par des produits autorisés est l'objectif à atteindre pour la maîtrise collective de la population de varroa. Ce qui permettra de limiter la perte des cheptels apicoles subie par tous les apiculteurs, professionnels, pluriactif ou familiaux.

Le programme régional bénéficie de financements France Agri Mer et DGAL.

Déclarez vos ruchers

Pour une surveillance sanitaire efficace, déclarez vos ruchers : c'est obligatoire ! Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruchers, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

web

À partir du 1er septembre et avant le 31 décembre connectez-vous sur le site : **mesdemarches.agriculture.gouv** pour faire votre déclaration en ligne.

Laurent Cloastre
Référent section Apicole

Équins

Parasitisme

L'automne est une période propice pour atteindre le maximum de parasites au stade larvaire et adulte. Il faut savoir que dans une écurie, généralement 20 % des chevaux sont excréteurs de 80 % des parasites. Ce sont des porteurs sains ; ils excrètent beaucoup de parasites, mais leur organisme le tolère. Par contre, ils contaminent l'environnement. Il est intéressant de repérer ces individus grâce aux coproscopies et de les traiter en priorité.

De manière générale, n'hésitez pas à réaliser un examen coprologique sur vos chevaux avant d'envisager le traitement afin de repérer les animaux les plus infestés. L'analyse est prise en charge pour les adhérents de la section équine.

Gaëlle Pichard
Référente section équine

Béatrice Briand

L'engagement : un projet de vie

« J'aurais pu être paysagiste », affirme Beatrice Briand quand elle fait le tour du siège de son exploitation, lovée en plein cœur du bocage breton. De la maison, on voit les forêts, le lac qui sert aussi de réserve d'irrigation. *« On voit même de temps en temps des chevreuils…et des sangliers dont on se passerait bien! »*, rajoute-t-elle. Toujours la même quête d'harmonie avec son milieu. Fille d'éleveurs et dernière d'une fratrie de 7 enfants, elle s'est d'abord orientée vers des études d'AES (Administration Economique et Sociale) pour être fonctionnaire. Mais quand son mari Jean-Yves reprend la ferme familiale à Nivillac, elle décide de reprendre les études pour s'installer à ces côtés. Lors de sa formation de BP REA à Crédin, elle fait son premier stage à Theix ; elle se trouve à la bonne école de l'hygiène en élevage, de la rigueur et de l'organisation du travail. Toutes choses qu'elle met désormais en pratique au quotidien dans sa ferme. Elle ne tarde pas à être repérée et entre l'année de son installation comme déléguée du GDS du Morbihan. *« C'était une excellente façon de connaître les agriculteurs du canton »*, avoue-telle.

Dès son installation, elle doit faire face à la BVD dans son troupeau ; elle a pu alors bénéficier de l'accompagnement du GDS.

Elle ne regrette rien de ses choix, même si elle a connu comme d'autres des moments plus difficiles. Pas question de vivre sur des regrets, elle veut aller de l'avant, quitte à remettre en cause parfois son système de production. Avec son mari, ils sont l'un et l'autre impliqués dans les réseaux professionnels. Outre le GDS, elle est élue à deux reprises à la Chambre d'agriculture. Là, elle suit les travaux de recherche appliquée en matière d'autonomie protéique par exemple, avec le souci de mettre les résultats au service de tous les éleveurs. Pour autant, Béatrice ne rechigne pas à monter régulièrement sur le tracteur.

> **« Au sein du GDS nous partagons les mêmes valeurs de solidarité et de convivialité »**

Cette ouverture au sein des réseaux les conduit, elle et son mari, à changer de système récemment pour aller vers une plus forte autonomie. Ainsi les surfaces en herbe augmentent (avec 15 ha de luzerne) pour diminuer les coûts de production. Elle veut que les conditions d'élevage soient *« comme à la maison »* ; les animaux doivent être *« dans un environnement propre »*. Une rigueur qu'elle retrouve dans les plans de prévention et l'esprit des GDS. Le revenu tient bien à la qualité du lait livré et à la bonne maîtrise des coûts de production.

En 2004, elle entre au bureau du GDS 56.

« J'ai besoin de contacts, d'une vie sociale, que ce soit avec mes collègues ou avec les techniciens ». Avec une autre collègue femme, elle fait entendre sa voix. *« Il faut savoir faire preuve de tempérament »*, confie-telle en souriant. Récemment, elle a participé à la démarche de réflexion régionale qui a conduit à GDS Bretagne. *« J'ai trouvé au sein du GDS des gens qui partagent les mêmes valeurs que moi de solidarité, de convivialité »*.

Attaché à l'équilibre familial, elle fait depuis longtemps le choix d'un salarié puis d'un groupement d'employeurs pour pouvoir partir un week-end sur 4 et plusieurs semaines par an. Histoire de partager avec les 3 enfants des moments de bonheur en famille. Lors d'un récent voyage à Madagascar où travaille sa belle-soeur, elle a vu dans les yeux de ses enfants cette part de rêve qui la conforte dans ses choix. Fière de son métier, elle veut profiter du temps présent… tout en préparant l'avenir.

Propos recueillis par Rémi Mer.

Repères

- **1973** Née à Férel (56).
- **1991** Bac ES, puis licence AES à l'Université de Nantes St-Nazaire.
- **1998** Formation BP REA de 10 mois à Crédin et stage de 6 mois en exploitation laitière.
- **2001** Installation à Nivillac avec son mari. Nommée déléguée cantonale du GDS 56.
- **2004** Rentre au bureau du GDS 56 (GDMA), puis élue vice-présidente en 2005.
- **2016** Présidente du Comité territorial 56 de GDS Bretagne.

Juste une image

...vu quelque part dans le Morbihan.

GDS Bretagne
L'action sanitaire ensemble

www.gds-bretagne.fr
www.facebook.com/gds.bretagne/
www.blog-gds-bretagne.fr

GDS Bretagne
Siège social régional 13, rue du Sabot - BP 28 - 22440 Ploufragan

Antenne de Ploufragan	13, rue du Sabot - BP 28 - 22440 Ploufragan	tél. 02 96 01 37 00	antenne.ploufragan@gds-bretagne.fr
Quimper	3, allée Sully - CS 32017 - 29018 Quimper cedex	tél. 02 98 95 42 22	antenne.quimper@gds-bretagne.fr
Rennes	Rue Maurice Le Lannou - CS 74241 - 35042 Rennes cedex	tél. 02 23 48 26 00	antenne.rennes@gds-bretagne.fr
Vannes	8, avenue Edgar Degas - CS 92110 - 56019 Vannes cedex	tél. 02 97 63 09 09	antenne.vannes@gds-bretagne.fr